

Ce formulaire dûment complété, accompagné des pièces justificatives est à faire parvenir à la Direction de l'Education **avant le 8 avril 2011**. Au delà de cette date, la Ville ne pourra garantir de réponse avant la rentrée scolaire de septembre.



Une demande de dérogation scolaire n'est pas acceptée de plein droit. La décision définitive d'affectation s'appuie sur la situation de la famille, de l'enfant et sur les arguments fournis par les parents. **Elle ne peut être accordée que si les motifs sont reconnus recevables et dans la limite des places disponibles.**

ENFANT :

NOM : _____ Prénom : _____
Date de naissance : _____ Adresse : _____
Ecole fréquentée en 2010-2011 : _____
Autres enfants de la famille :
Prénom _____ né le : _____ école : _____
Prénom _____ né le : _____ école : _____
Prénom _____ né le : _____ école : _____

RESPONSABLE LEGAL :

NOM : _____ Prénom : _____ Père
NOM : _____ Prénom : _____ Mère
NOM : _____ Prénom : _____ Tuteur
Téléphone : _____ Adresse : _____

ECOLE MATERNELLE :

Ecole dont dépend l'enfant : _____
Ecole demandée : _____

MOTIF(S) DE LA DEMANDE :

Veuillez décrire de façon détaillée les motifs de votre demande :

Le ou les parents déclare(nt) sur l'honneur que tous les renseignements fournis sont exacts et s'engage(nt) à signaler à la Direction de l'Education de la Ville de Sartrouville ainsi qu'à la Direction d'école, tout changement de domicile ou de situation en cours d'année scolaire.

Il est rappelé que l'utilisateur qui emploie un faux nom ou un faux état-civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt des peines prévues aux articles L.433-19 et L.441-7 du Code Pénal.

Date : _____ Signature(s) du (des) demandeur(s) :

LISTE DES PIECES A FOURNIR selon le motif de la demande :

Assistante maternelle agréée :

Fournir une photocopie du :

- dernier bulletin de salaire ou de la déclaration URSSAF

et au choix :

- facture de téléphone
- quittance de loyer
- facture d'eau, d'électricité ou de gaz



du domicile de l'assistante maternelle.
(ces justificatifs devront dater de moins de 3 mois)

Garde par un proche parent :

Fournir une photocopie du :

- livret de famille prouvant le lien familial avec les parents de l'enfant

et au choix :

- facture de téléphone
- quittance de loyer
- facture d'eau, d'électricité ou de gaz



du domicile du proche parent.
(ces justificatifs devront dater de moins de 3 mois)

et attestation sur l'honneur signée par la personne assurant la garde de l'enfant.

Obligations médicales :

- attestation de suivi médical

Autres cas :

- tous justificatifs utiles



Les enfants de maternelle bénéficiant d'une dérogation de secteur pour motif de garde (assistante agréée ou proche parent) ne pourront pas bénéficier du service de la restauration scolaire.



Pour les enfants des écoles élémentaires, les dérogations pour motif de garde ne sont prises en considération que pour l'entrée en classes de CP et de CE1.

Avis du directeur de l'école de secteur	Avis du directeur de l'école demandée

Avis de la commission	Décision
Favorable : <input type="checkbox"/> Défavorable : <input type="checkbox"/> Observation éventuelle :	Favorable : <input type="checkbox"/> Défavorable : <input type="checkbox"/> Observation éventuelle : Date et Signature